

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05568 Numéro SIREN : 814 624 334 Nom ou dénomination : A.N.E CONSULT

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 2445

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/2445

Déposant :

Nom/dénomination : A.N.E CONSULT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 814 624 334

N° gestion : 2015 B 05568





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2445

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ANF CONSULT 4 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE	
SIRET	8 1 4 6 2 4 3 3 4 0 0 0 1 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	Activités juridiques	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%		3 235
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?
OUI
NON
Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
D.J. EXPERTISES 121-123 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 94320 THIAIS	
Tél: 0146810268	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 02082019
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal est de 31% (ou 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice d'accompagnement du formulaire n° 2065-SD).

Tel. 01 46 81 02 68 - Fax 01 46 82 07 66



Signature

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS					
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter		



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise ANE CONSULT

du

Adresse 4 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	258
Total	258

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2018 (total col. 9 + total col. 10) 10	258	- de l'exercice 2018 10	
- de l'exercice précédent 10	941	- de l'exercice précédent 10	1 644

Nom et qualité du signataire EKKEDI EPOSI ADELE
PRESIDENTE

À VITRY-SUR-SEINE, le 02082019

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise <u>ANE CONSULT</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>4 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE</u>																								
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td></tr></table>												8	1	4	6	2	4	3	3	4	0	0	1	1
8	1	4	6	2	4	3	3	4	0	0	1	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>																								
Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>																								
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012																	
			Autres *		014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028		030																			
	Immobilisations financières * (1)		040		042																			
Total I (5)					044		048																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																		
		Marchandises *		060		062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																		
		Autres * (3)		072		074																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	2 293	086		2 293																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
	Total II					096	2 293	098		2 293														
	Total général (I + II)					110	2 293	112		2 293														
PASSIF										Exercice N 1		NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120		1 000														
	Écarts de réévaluation							124																
	Réserve légale							126																
	Réserves réglementées *							130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)							131																
	Report à nouveau							134		2 652														
	Résultat de l'exercice							136		(3 235)														
	Provisions réglementées							140																
Total I							142		417															
Provisions pour risques et charges							Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166		783														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)							169	627	1 094														
Produits constatés d'avance							174																	
Total III							176		1 877															
Total général (I + II + III)							180		2 293															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ANE CONSULT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218	2 800	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	6	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	2 806	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	5 317	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244	724
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254		
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			}	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	6 041	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(3 235)	
	Produits financiers (III)	280				Charges financières (V)	294		
	Produits exceptionnels (IV)						290		
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300		
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348						
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(3 235)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	3 235
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	999				
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUID (art. 44. sexdecies)				992				
	Droit divers						350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				355				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	3 235
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	3 235

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Signature

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières			480		482		484		486				
TOTAL			490		492		494		496				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL			570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①	②		③		④		Court terme *	Long terme				
								⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578		580		582		584	586	581	587	589		
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)									591				
TOTAL								596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



[Handwritten signature]

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ANE CONSULT								Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705							
Terrains	710	715							
Constructions	720	725							
Inst. techniques mat. et outillage	730	735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745							
Matériel de transport	750	755							
Autres immobilisations corporelles	760	765							
TOTAL		770	775						
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
				2					
				3					
				4					
				5					
				6					
				7					
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		960	3	235					
Total des déficits restant à reporter		970	3	235					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380				
N° du centre de gestion agréé					388				
Montant de la TVA collectée					374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



[Signature]

Désignation de l'entreprise: ANE CONSULT	Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2018. et clos le: 31/12/2018	Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	2 800
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	2 800
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	1 885
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	2 957
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	475
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	5 317
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	(2 517)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	(2 517)

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	/ / 160 / /
Date de cessation		/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 1 4 6 2 4 3 3 4

Dénomination de l'entreprise

ANE CONSULT

Adresse (voie)

4 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER

Code postal

94400

Ville

VITRY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

EKEDI EPOSI

Prénom(s)

ADELE

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

31/08/1971

N° Département

99

Commune

DOUALA

Pays

CAMROUN

Adresse :

N°

130

Voie

RUE DE BICETRE

Code Postal

94240

Commune

LE KREMLIN BICETRE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.



Handwritten signature

**ANE CONSULT
SASU
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1 000 €
4, AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
94 400-VITRY SUR SEINE
R.C.S. DE CRETEIL : 814 624 334**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE
31/12/18**

Le 08/01/2020

Madame EKEDI EPOSI NTONE ADELE, actionnaire unique s'est réuni en assemblée générale ordinaire à 10 heures.

Monsieur EKEDI EPOSI NTONE, décide :

Première résolution

L'affectation du résultat, une perte de (-3 234,96€) en report à nouveau qui présente un solde débiteur de 583,35€.

Deuxième résolution

D'approuver le rapport de gestion présenté par le président.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire se retire.

NA



RAPPORT DE GESTION A L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'évolution de l'activité de la société

	31/12/2018 en €	en €
Produits d'exploitation	2 800	
Subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissements		
Transfert de charges		
Autres produits	6	
Total des produits d'exploitation	2 806	
Charges d'exploitation		
Achats Marchandises	145 838	
Var stock		
Autres achats et charges externes	5 317	
Impôts taxes et versements assimilés	724	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation d'amortissements		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation	6 041	
Résultat d'exploitation	(3 235)	

Compte tenu du résultat d'exploitation qui est une perte (3 234,96€) le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

	31/12/2018	
Résultat d'exploitation	(3 235)	
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat financier		
RCAI	(3 235)	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les sociétés		
Résultat net comptable	(3 235)	

NA



J. H. L.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité de l'entreprise sera améliorée.

PRISE DE PARTICIPATION

La société n'a pris aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

Aucune autre société n'a pris une participation dans le capital de la société

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat, une perte de (3 234,96€) a été affectée en report à nouveau qui présente un solde débiteur de 583,35€.

Alors

NA